

Organisé par les communes de l'ancien canton de Montoire, le grand débat s'est tenu le 8 mars dans la salle des fêtes de la ville. Parmi la centaine de personnes présentes, on comptait une douzaine de maires et, probablement moitié moins de « gilets jaunes » identifiables. Deux modérateurs ont animé le débat, Dominique Hermelin et Roland Deguise, de Lunay et de Saint-Martin-des-Bois.



Après une discussion sur la disposition des chaises qui a conduit à modifier l'emplacement de celles-ci par rapport au plan primitif pour former un cercle, les modérateurs ont indiqué les quatre thèmes nationaux retenus ; démocratie et citoyenneté, fiscalité et dépenses publiques, transition écologique, organisation de l'Etat et services publics. A toutes fins utiles, ils ont rappelé que ce débat devait se dérouler dans un climat de respect mutuel, excluant en particulier le racisme.

Après qu'une première intervenante ait regretté que les modérateurs n'aient pas rappelé d'emblée que le 8 mars était la « Journée de la femme », elle a fustigé ce qu'elle a qualifié de « fricocratie » qui interdirait tout changement. « *Ce n'est pas le peuple qui gère, a-t-elle déclaré ; il faut davantage de solidarité, celle-ci commençant au coin de votre rue.* »

D'autres intervenants sont revenus sur l'institution du référendum d'initiative citoyenne (RIC), la prise en compte des votes blancs et le vote obligatoire. A leur avis, les élus devraient pouvoir être révoqués facilement afin de rendre la parole aux citoyens. Beaucoup ont réclamé une dose plus ou moins importante de proportionnelle ; plusieurs voix se sont élevées pour rappeler l'instabilité gouvernementale sous la IVe République ainsi que l'impossibilité de prendre toute décision efficace.

Le thème « trop d'élus qui coûtent trop cher et qui ne sont même pas présents à l'Assemblée nationale pour voter les lois » a également fait débat. Certains ont fait remarquer l'absence des jeunes à cette réunion. L'une des participantes a souligné que la citoyenneté devait être prise en compte par l'éducation dès le plus jeune âge, tandis qu'une autre souhaitait qu'une partie des membres des conseils municipaux soit tirée au sort pour obliger chacun à prendre ses responsabilités.

La fiscalité et les finances publiques ont provoqué encore plus d'interventions, chacun trouvant un sujet de se plaindre : abolition des « privilèges » des anciens chefs d'Etat et des « paradis fiscaux », transparence des rémunérations et des avantages des élus et des hauts fonctionnaires, baisse de la TVA, retour à l'ISF, harmonisation des fiscalités, suppression des radars sur les routes, contrôle des citoyens sur les dépenses publiques, vérification de l'utilisation par les entreprises des aides de l'Etat, arrêt des emprunts de celui-ci aux banques privées...

Il s'agissait d'un « catalogue à la Prévert » où se mêlaient les revendications sectorielles, la politique locale, la « foi du charbonnier » dans les « fake news » diffusées sur les réseaux sociaux (telles que l'immunité fiscale des magistrats ou le caractère secret du rapport de la Cour des comptes), ou enfin la discrimination négative à l'égard de certaines professions ; le tout démontrait que pour que le Pacte républicain perdure, il faut former l'ensemble de la population, n'importe l'âge, à un minimum de connaissances économiques, juridiques et politiques.

**Sabine et Xavier Campion, Montoire**

Merci de partager cet article ☐